
Ouverture de la séance avec un secrétaire qui occupe le fauteuil, et lecture de la correspondance, lors de la séance du 18 brumaire an III (8 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Ouverture de la séance avec un secrétaire qui occupe le fauteuil, et lecture de la correspondance, lors de la séance du 18 brumaire an III (8 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au 8 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2000. p. 526;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21708_t1_0526_0000_1

Fichier pdf généré le 04/10/2019

Séance du 18 brumaire an III

(samedi 8 novembre 1794)

Présidence de LEGENDRE (de Paris)

La séance s'ouvre à midi.
Un secrétaire, en l'absence du président, occupe le fauteuil.
Un membre du comité des Dépêches fait lecture de la correspondance (1).

1

La société populaire de Perpignan [Pyrénées-Orientales], réunie aux républicains de cette commune, félicite la Convention sur les mesures vigoureuses qu'elle a prises pour anéantir le système de terreur. Ils offrent à la Convention des coeurs embrasés du feu sacré de la liberté; ils ne veulent que la Convention, rien que la Convention.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[*Les républicains composant la société populaire de Perpignan à la Convention nationale, s. d.*] (3)

Vive le peuple.

Représentants d'un peuple libre,

Trop long-tems un système terrorifique et liberticide maitrisa sous un sceptre de fer un peuple républicain, trop long-tems des etres immoraux osèrent substituer leurs passions aux principes régulateurs de notre Révolution et comprimer le patriotisme des vrais amis de la liberté; trop long-tems enfin la France tyrannisée offrit le spectacle hideux des assassinats et des forfaits de quelques conspirateurs.

Convention nationale, tu étois dans ces moments désastreux, l'unique espérance du peuple françois et toi seule pouvois mettre un terme à l'ambition et à la scélératesse des modernes Caligula, notre espérance ne fut point

trompée; tu sauvas la République le neuf thermidor et les triumvirs, frappés de la foudre, reçurent la juste récompense due à leurs forfaits.

Mais il est de l'essence de toutes les factions, d'engendrer par leur ruine même une nouvelle suite de complots; les conspirateurs n'osèrent plus attaquer de front la représentation nationale; la chute de Robespierre les avoit eux-mêmes comprimés; ne pouvant donc plus la perdre, ils cherchèrent à l'avilir et à parvenir à leur but par les moyens tortueux d'une duplicité contrerévolutionnaire.

Ennemis du peuple et de la liberté, vos complots ont encore été déjoués et la Convention nationale vient de vous signaler et tous les vrais républicains, en mettant à nud toute la turpitude de vos projets. Et vous, bons citoyens de tous les âges et de tous les sexes, méditez sans cesse les vérités énergiques que vous présente l'adresse aux François et vous saurez apprécier les soi disant patriotes qui vouloient porter sur l'arche de nos loix une main sacrilège.

Représentants, le hazard nous plaça loin du centre des lumières, mais nés sous un ciel brulant, nous sommes aussi embrasés de ce feu révolutionnaire qui est l'élément du républicain et nous scumes toujours nous rallier à la Représentation nationale, que ne puissions nous vous exprimer dignement tous les sentiments que l'adresse de la Convention nationale a fait naître dans nos coeurs. Vous y liriés, gravés en caractère de feu, notre attachement inviolable à nos fidèles Représentants, notre sollicitude à faire exécuter les loix que le génie de la liberté leur inspira pour le bonheur du peuple.

La Convention nationale... Mais rien qu'elle; voilà l'autorité suprême que nous reconnoissons tous, et pour laquelle nous verserons tout notre sang, plutôt que de souffrir qu'on lui porte la moindre atteinte.

Vive la République, périsent tous les conspirateurs, tel est le cri des citoyens composant la société populaire de Perpignan.

Suivent 54 signatures.

(1) P.-V., XLIX, 44.

(2) P.-V., XLIX, 44.

(3) C 325, pl. 1412, p. 37. *Bull.*, 21 brum. (suppl.).

(4) P.-V., XLIX, 44. *Bull.*, 21 brum. (suppl.).